



HERNIE INGUINALE

Bon usage de la radiologie

La revue de la littérature médicale et des recommandations de la Société Française de Radiologie (pe.sfrnet.org), du Collège des Universitaire Hépatogastro-Entérologie (www.snfge.org) et du CLUB HERNIE (www.club-hernie.com) révèle que l'échographie n'a quasiment aucun intérêt dans le diagnostic des hernies de l'aine.

En effet :

- quand il y a une voussure, le seul examen clinique est quasiment TOUJOURS SUFFISANT pour poser le diagnostic de hernie. Le médecin de premier recours puis le chirurgien n'ont donc pas besoin de l'imagerie.
- quand il n'y a pas de voussure visible et que le motif de consultation est la douleur, l'ECHOGRAPHIE EST UN MAUVAIS EXAMEN car le taux de faux positifs est élevé.

L'échographie a tendance à diagnostiquer les hernies par excès et à inciter à des interventions inutiles.

Ainsi, les chirurgiens viscéraux ne prescrivent que très rarement une imagerie médicale : pour éliminer une adénopathie, un lipome, un endométriome, ... qui ne sont bien sûr pas réductibles.

Afin de diminuer le recours à l'imagerie, il est donc conseillé de laisser la décision de prescription de l'échographie pour suspicion de hernie inguinale au chirurgien spécialiste.

EN CONCLUSION :

Il n'est pas recommandé de demander une échographie pour le diagnostic des hernies de l'aine.

Il est recommandé de demander l'avis du chirurgien viscéral, qui posera le diagnostic dans la très grande majorité des cas par le seul examen clinique.

**NE PAS PRESCRIRE D'ÉCHOGRAPHIE DANS LE DIAGNOSTIC DES
HERNIES INGUINALES**